



MAIRIE  
DE

SAINT MARTIN L'ARS - 86350

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 mars 2017

---

L'an deux mil dix-sept, le 14 mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin l'Ars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Xavier DIOT, Maire.

**Présents** : M. Xavier DIOT, Alison MCDONAGH, Patrick VIGNAUD, Nathalin CLEUET, Edmond BERNARD

**Absent** : M. Annick BIGUET, François VIVION

**Pouvoir** : Mme Annick Biguet pour Alison McDonagh

**Secrétaire de séance** : M. Nathalin Cleuet

<b>Date de convocation</b> : 6 mars 2017	<b>Nombre de conseillers municipaux</b> :
	- en exercice : 7
<b>Date d'affichage</b> : 6 mars 2017	- présents : 5
	- votants : 6

---

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal accepte le compte rendu de la réunion précédente.

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la démission d'un conseiller municipal.

Les membres du Conseil Municipal présents acceptent l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

### Ordre du jour

1. Débat d'orientation budgétaire
2. Démission d'un conseiller municipal

### Questions diverses

---

### **DELIBERATION 2017-09** **Débat d'orientation budgétaire**

Mme Alison McDonagh présente le compte administratif 2016 et rend compte du travail de la commission des finances du 24 février pour la préparation du budget 2017.

Il ressort un excédent de fonctionnement pour l'année 2016 de 87 550.17€ soit un excédent cumulé de 123 123.86€.

Il est expliqué un déficit d'investissement pour l'année 2016 de 39 812.90€ par des travaux prévus non terminés et par conséquent des subventions non perçues pour le moment.

Il a été envisagé en travaux d'investissement l'aménagement de la cuisine dans la salle des associations (2 000.00€), l'achat d'une petite tondeuse, l'achat de jeux pour le plan d'eau (12 500.00€), et les travaux du plan d'eau, curage et renforcement des berges (25 000.00€) montant estimatif dans l'attente de devis plus complets. En matière de voirie, dans le but de bénéficier de la subvention du conseil départemental de 17300€, des travaux sont prévus : route de la Gautière (18 887.00€ HT) et route de l'étang de Razay (9394.25€ HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- De faire les investissements 2017 suivants :  
Cuisine salle des associations  
Achat d'une tondeuse, de jeux pour le plan d'eau  
Travaux de voirie  
Travaux du plan d'eau

### **DELIBERATION 2017-10** **Démission d'un conseiller municipal**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier le 10 mars 2017, de Mme Aurélie Renoust, l'informant de sa démission de sa fonction de conseillère municipale confirmant ainsi sa décision prise verbalement lors de la précédente réunion.

L'ensemble des conseillers municipaux regrettent sa décision mais en prend acte.

Il est demandé de pourvoir au remplacement de Mme Aurélie Renoust dans les différents syndicats intercommunaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité:

- **de nommer référent PLUI à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe :**

M. Xavier Diot

- **de nommer au syndicat intercommunal Vienne Services et l'Agence Technique Départementale:**

délégué titulaire, M. Xavier Diot

délégué suppléant, Mme Alison McDonagh

- **de ne pas nommer** de nouveaux membres dans les commissions communales mais tous les conseillers sont invités aux réunions s'ils le désirent.

#### **Questions diverses**

##### **Jeux Plan d'eau**

Il est demandé de démonter le portique des balançoires qui devient dangereux.

M. Nathalin Cleuet informe que des devis sont en attente afin de remplacer les jeux.

Fin de la réunion 22h30